

Que s'est-il passé cette semaine sur le marché de la santé ?

CHEZ NOS CLIENTS ET PROSPECTS

Défense et Sécurité : une nouvelle association de souscription voit le jour

L'Argus de l'assurance (17/12/2019)

- L'INFO : Selon l'Argus, l'assemblée générale du GMPA, l'association opérant en assurance de personnes pour le compte d'Allianz, Malakoff-Médéric Humanis et la Mutuelle d'assurance des armées (MAA), a approuvé leur fusion-absorption avec l'association souscriptrice de l'AGPM. Concrètement, les deux associations historiques de la protection sociale des militaires, policiers et pompiers ne formeront plus qu'une seule association unique, nommée « Tégo ».
- LE MARCHÉ : A partir du 1er janvier 2020, Tégo réunira une communauté d'environ un million d'adhérents dont des militaires, des policiers, des pompiers, des douaniers et agents publics assumant des métiers à risque.

SUR NOS DOMAINES D'INTERVENTION

Complémentaire santé : 20% de frais de gestion en 2018 (Drees)

L'Argus de l'assurance (20/12/2019)

- L'INFO : En 2018, les organismes d'assurance maladie complémentaire (Ocam) ont collecté 36,2 milliards d'euros de cotisations hors taxes au titre de leur activité d'assurance santé d'après le Fonds CSS (ex-Fonds CMU), et 37,6 Md€ d'après les données de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), indique l'édition 2018 du rapport sur la Situation financière des organismes assurant une couverture santé, qui vient d'être rendu public par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees, ministère de la Santé).
- REGROUPEMENT : Un peu plus de la moitié de ce chiffre d'affaires a été réalisé par les vingt premiers organismes. Le nombre total d'organismes a été divisé par deux depuis 2006, la baisse la plus marquée concernant les mutuelles de livre 2. Et si l'on remonte à 2001, le nombre de mutuelles a été divisé par 5, celui des institutions de prévoyance (IP) par deux, tandis que celui des sociétés d'assurance baissait peu.
- REDISTRIBUTION : La Drees indique que les organismes ont reversé aux assurés en 2018, comme en 2017, 79% de leurs cotisations sous forme de prestations. Du fait du meilleur retour sur cotisations des contrats collectifs (85% contre 73% pour les contrats individuels), ce sont les IP qui affichent le meilleur taux (85 %), devant les mutuelles (79 %) et les sociétés d'assurances (75 %).

Assurance maladie : les dépenses en hausse de 2,8 % à fin novembre

L'Argus de l'assurance (17/12/2019)

- L'INFO : Les dépenses d'assurance maladie ont augmenté de 2,8% sur les onze premiers mois de l'année et de 2,6% pour les seuls soins de ville (+2,6% également sur les douze premiers mois de l'année, hors forfaits et en données corrigées).
- LE DÉTAIL : Dans le détail, au cours des onze premiers mois, les remboursements des soins de généralistes ont diminué de -0,5%, ceux de soins spécialisés progressent de +2,5% et ceux de soins dentaires de +3,3%, indique la Caisse nationale d'assurance maladie. Sur les 12 derniers mois, ces évolutions sont respectivement de -0,8% (soins de généralistes), +2,3% (soins de spécialistes) et +2,7% (soins dentaires).

Assurance vie : un projet d'arrêté pour améliorer la solvabilité

L'Argus de l'assurance (17/12/2019)

- Bercy a engagé depuis la rentrée diverses discussions de place pour concevoir des mesures de soutien au secteur. L'hypothèse d'une possible intégration de la provision pour participation aux bénéficiaires (PPB) dans les méthodes de calcul des fonds propres est envisagée.
- Pour l'heure, les assureurs peuvent différer cette rémunération (qui appartient aux assurés) avec un délai maximal de huit ans.
- Sur le plan prudentiel, une convergence des pratiques au niveau européen est nécessaire.
- Les deux principaux objectifs de cette révision : permettre aux assureurs d'être de nouveau en capacité d'amortir les chocs conjoncturels en tant qu'investisseurs de long terme et améliorer la protection du consommateur.

Lisibilité des garanties : le bilan mitigé du CCSF

L'Argus de l'assurance (17/12/2019)

- Le Comité consultatif du secteur financier salue les efforts des complémentaires santé en matière de lisibilité mais regrette :
 - L'absence de normalisation de la liste des exemples de remboursement (pour les garanties exprimées en pourcentage de la base de remboursement, il est demandé de privilégier l'estimation du montant du remboursement en euros).
 - L'absence d'harmonisation des remboursements (exclure ou non le remboursement de l'assurance maladie obligatoire).
 - L'absence d'harmonisation des terminologies désignant des garanties semblables.
- L'objectif est d'améliorer la comparabilité des assurances santé.

POUR LA CULTURE GÉNÉRALE

L'assurtech de la semaine : Fasst, toujours plus vite sur les branches

L'Argus de l'assurance (17/12/2019)

- Originellement incubée au sein d'AG2R La Mondiale, l'assurtech Fasst entend dématérialiser l'ensemble du marché de l'assurance collective grâce à divers outils digitaux consacrés aux conventions collectives nationales (CCN) afin de faciliter le

travail des commerciaux : soit par la mise à disposition une plateforme de souscription CCN dédiée en marque blanche, soit par une interconnexion des outils via une API.

- Ernest assiste directement les commerciaux, tandis que Flexibranches permet d'automatiser l'élaboration des divers documents permettant la souscription d'un contrat.

Assurance vie : un projet d'arrêté pour améliorer la solvabilité

L'Argus de l'assurance (17/12/2019)

- DreamQuark, comptant actuellement une trentaine de salariés, a développé une plateforme logicielle d'intelligence artificielle (IA) nommée Brain qu'elle entend désormais industrialiser.
- Elle compte déjà une dizaine de clients dans les mondes assurantiel et bancaire (dont AG2R La Mondiale, client depuis trois ans, mais aussi BNP Paribas ou encore Gan Prévoyance) et leur permet de concevoir simplement des applications basées sur l'IA pour, par exemple, bâtir des outils de lutte contre la fraude.

Solvabilité 2 : un premier semestre difficile pour les assureurs français

L'Argus de l'assurance (16/12/2019)

- Les ratios de solvabilité des assureurs français ont logiquement baissé sous l'effet de la baisse des taux d'intérêt, constate l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) dans un récent document récapitulatif. Et ce, seulement sur le premier semestre 2019... alors que l'activité, elle, reste pourtant dynamique.
- Entre fin 2018 et juin 2019, le taux moyen de couverture du capital de solvabilité requis (SCR) a donc baissé de 15 points, passant de 240 à 225%. Des taux qui, en moyenne, restent largement au-delà des exigences prudentielles. Cette baisse générale s'est accélérée au second trimestre 2019, passant de 235 à 225% en seulement quelques mois.
- L'ACPR, dans son analyse, souligne toutefois que cette dernière repose d'abord sur les données fournies par les organismes assujettis aux remises trimestrielles et ne reflète par conséquent que partiellement la situation de l'ensemble du marché.
- Pour autant, l'activité du secteur reste positivement orientée en ce premier semestre 2019, toujours selon les données de l'ACPR.